LE PETIT CHALLAISIEN

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N°468 MARS 2026



Photo de Sabrina Defendi

Actualité de mars

Samedi 7 : 10h30, Les Bourrus, vente de boudin à Mucelle
Dimanche 8 : 11h00, La Gym, Master Classe à la salle Jean-Antoine Lépine
Dimanche 8 : 17h00, La Lyre, musique ancienne à l'église de Challex
Vendredi 13 : 19h00, Le Sou des Ecoles, Blind Test à la salle Jean-Antoine Lépine

Les dimanches 15 et 22 : de 8h00 à 18h00, Elections municipales
salle Jean-Antoine Lépine

Et bien plus encore ! Merci de consulter l'application « PanneauPocket »

Vie pratique





Mairie de Challex
216, rue de la Mairie
04 50 56 30 10 ~ **challex@challex.fr**

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi	9h00-12h30	
Mardi	9h00-12h30	14h00-19h00
Mercredi	9h00-12h30	
Jeudi	-	14h00-19h00
Vendredi	9h00-12h30	

Horaires d'ouverture de l'agence postale à la Mairie

Lundi	10h00-12h15	
Mardi	10h00-12h00	15h00-18h30
Mercredi	10h00-12h15	
Jeudi	-	15h00-18h30
Vendredi	10h00-12h00	

Planning des messes de mars		
Dimanche 1	Collonges	10h00
Samedi 7	Challex	18h00
Dimanche 8	Farges	10h00
Samedi 14	Thoiry	18h00
Dimanche 15	Peron	10h00
Samedi 21	Saint Jean de Gonville	18h00
Dimanche 22	Collonges	10h00
Samedi 28	Saint Jean de Gonville	18h00
Dimanche 29	Thoiry	10h00

Cultes de mars		
Dimanche 1	Divonne	9h30
Dimanche 15	Divonne	9h30

Agenda challaisien

Mars				
Samedi 7	Les Bourrus	dès 10h30	Mucelle	Vente de boudin
Dimanche 8	La Gym	11h00/12h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Master Classe
Dimanche 8	La Lyre	17h00	Eglise de Challex	Musique ancienne
Mardi 10	Poivre et Sel	11h00	Salle Saint Maurice	Fondue bressane
Mardi 10	Les Ornithos	20h00	Maison des Sociétés	Assemblée Générale
Vendredi 13	Le Sou des Ecoles	19h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Blind Test
Dimanche 15	La Municipalité	8h00/18h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Elections Municipales
Vendredi 20	La Grappe		Maison des Sociétés	Assemblée Générale
Vendredi 20	Point-Virgule	18h30	Bibliothèque	Vernissage
Dimanche 22	La Municipalité	8h00/18h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Elections Municipales
Samedi 28	USC	19h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Soirée dansante
Avril				
Jeudi 2	La Pétanque		Boulodrome	Ouverture de la saison
Mardi 14	Poivre et Sel	La journée		Sortie à Vonnas
Vendredi 17 au Lundi 20	Les Petites Scènes		Salle Jean-Antoine Lépine	Diner/spectacle
Samedi 25 au Mardi 28	Les Ornithos		Salle Jean-Antoine Lépine	Exposition

Mot du Maire

Chères Challaisiennes, chers Challaisiens,

Mars est le mois qui accueille le printemps accompagné du renouveau et l'envie d'aller de l'avant, après un hiver toujours trop long et pluvieux, nous sommes généralement contents de nous délester de nos gants, bonnets et manteaux sauf pour les plus chanceux qui auront goûté à la poudreuse du Mont Jura, pour les autres à Challex on ne s'ennuie jamais il y a toujours quelque chose à faire ou à fêter !



Dans le ciel de février, se sont invitées nos cigognes qui font une halte comme chaque année...Il me semble que les saisons sont toujours un peu plus bousculées mais ce n'est peut-être qu'une impression... Les artistes savent s'adapter et conjuguer les camaïeux et les harmonies de couleurs pour saisir ces moments rares et suspendus que vous avez peut-être pu admirer à l'occasion du vernissage à la Bibliothèque ou lors de l'exposition artistique, à la salle Jean-Antoine Lépine. Pour une première, elle a rencontré un franc succès.



Ces dernières semaines ont vu l'achèvement de plusieurs travaux dont la pose d'une porte pour le bûcher de la Maison des Sociétés afin de lutter contre les dépôts d'ordures ménagères effectués par des personnes peu scrupuleuses ... D'autres installations seront prochainement concrétisées ; en particulier l'équipement de serrures électroniques dans certains bâtiments afin d'optimiser et de réguler l'occupation des salles que nous mettons à disposition.



Nous avons eu une rencontre entre élus et agriculteurs, au siège de l'Agglo et je tenais à réitérer tout notre soutien au monde agricole. Leur travail est essentiel à notre territoire, à notre économie et à notre quotidien, nous entendons mieux que d'autres leurs préoccupations et leur colère car nous sommes une commune rurale. Dans un mouvement de solidarité et en signe de contestation pacifique, j'ai décidé d'enlever le drapeau européen sur le fronton de la mairie.

Dans un autre registre, qui ne touche actuellement pas notre village mais qui impacte quand même les cultures, j'ai une pensée pour tous les sinistrés qui doivent faire face aux intempéries et qui se retrouvent complétement impuissants et démunis. Ce sont dans ces moment-là que la force réside dans l'entraide et la proximité.
On pourrait s'inspirer des Jeux Olympiques de Cortina où la France a brillé, en appliquant la devise « plus vite, plus haut, plus fort – ensemble »



Heureusement, notre Commune continue de vivre au rythme des moments de convivialité qui font sa richesse. Le mois à venir sera ponctué d'événements festifs, culturels et associatifs qui rassembleront toutes les générations. Ces instants de partage sont précieux : ils témoignent de la vitalité de notre tissu local et de l'énergie de nos bénévoles, que je tiens à saluer chaleureusement.

Alors que ce mandat s'achève, je souhaite simplement vous adresser un message de remerciement. Merci pour votre confiance, pour votre présence aux nombreux événements challaisiens, merci aussi pour nos échanges et votre implication dans la vie locale. C'est grâce à cette énergie collective que notre village avance et reste un lieu où il fait bon vivre.

Aline Hofer Favre

Municipalité

Le compte rendu intégral, approuvé par le Conseil municipal est consultable en mairie ou sur le site : www.challex.fr

Résumé du Procès-verbal du Conseil municipal du 19 janvier 2026

Présents : Aline HOFER FAVRE – Michel PETER – Patricia ALTHERR -– Jean-Pierre SZWED – Brigitte FLEURY - Corentin RINALDI – Françoise SUDAN – Martial MEDA – Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA - Nolwenn SUDAN - Jocelyne BLAZER

Absents ayant donné procuration : Marie-Julie SENEZE donne procuration à Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA - Sandrine SHAW donne procuration à Patricia ALTHERR - Xavier MAIRE donne procuration à Michel PETER

Absents : Cédric HERNALSTEENS - Yoann FURNON - Cyrielle CHAMOT - Nicolas JAN

Délibération n°01-2026 : désignation d'un(e) secrétaire de séance.
Michel PETER et Françoise SUDAN proposent leurs candidatures.
Après délibération, ils sont nommés à l'unanimité secrétaires de séance .

Approbation du procès-verbal du 3 décembre 2025
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Délibération n°02-2026 : autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart de crédits ouverts au budget de l'exercice précédent
Comme cela se fait régulièrement, afin d'assurer un bon fonctionnement des services municipaux, il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget, avant le vote du budget primitif 2026.
Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :
- d'autoriser le maire à engager, liquider et mandater jusqu'à l'adoption du budget primitif 2026 les dépenses d'investissement concernées dans la limite du quart des crédits inscrits à la section du budget 2025 soit à hauteur de 524 864,52 €.
- d'inscrire les crédits correspondants au budget de l'exercice 2026 lors de son adoption.

Délibération 03-2026 : Admission en non-valeur de créances irrécouvrables
Considérant :
- qu'après vérification, lesdites créances ne peuvent plus être recouvrées par les voies de recouvrement habituelles.
- qu'il appartient au Conseil municipal de se prononcer sur l'admission en non-valeur permettant la décharge du Comptable public, sans pour autant éteindre la dette du redevable.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide : d'admettre en non-valeur les créances irrécouvrables figurant sur la liste n° 7494601031, pour un montant total de 308,00 €.

Délibération n° 04-2026 : Devis imprimeries pour le bulletin municipal « Le Petit Challaisien »
Après avoir étudié 5 offres, le Conseil municipal, par 11 voix « pour », 1 voix « contre » et 2 abstentions, à la majorité :
- adopte les nouveaux tarifs 2026 proposés par l'imprimerie Pietri ;
- décide de confier la réalisation du bulletin municipal 2026 à l'entreprise Pietri ;
- autorise Mme le Maire à signer le bon de commande ainsi que tout document y afférent avec l'entreprise Pietri ;
- précise que ces tarifs seront applicables à compter du 1er janvier 2026 ;
- dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

Délibération n° 5 : Création d'un emploi d'agent de maîtrise à temps complet
Cette délibération, permet d'attribuer ce grade mérité à l'actuel responsable des services techniques. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- décide la création d'un emploi d'agent de maîtrise à temps complet (35 heures hebdomadaires), de catégorie C, relevant du cadre d'emplois des agents de maîtrise, pour exercer les fonctions de responsable des services techniques ;
- autorise Mme le Maire à procéder au recrutement de l'agent appelé à occuper cet emploi ;
- dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges afférentes seront inscrits au budget communal, aux chapitres et articles prévus à cet effet.

Municipalité

Le compte rendu intégral, approuvé par le Conseil municipal est consultable en mairie ou sur le site : www.challex.fr

Délibération n° 6-2026 : Modification du tableau des emplois communaux par suite d'avancement de grade

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité :

- de créer le poste de responsable des services techniques au grade d'agent de maîtrise à temps complet de 35 heures par semaine,
- de supprimer le poste de responsable des services techniques au grade d'adjoint technique à temps complet de 35 heures par semaine,
- d'approuver la modification du tableau des emplois à compter du 1er février 2026,
- dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget,
- d'autoriser Madame le Maire à signer tout acte y afférent,
- de charger Madame le Maire et la secrétaire générale de veiller à la bonne exécution de cette délibération, qui prend effet à partir du 1er février 2026.

Délibération n° 7-2026 : Devis entretien annuel des terrains de football – saison 2026

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 12 voix « pour » et 2 voix « abstention », décide à la majorité :

- de valider les trois devis établis par la société COSEEC pour des montants respectifs de 8 900 € HT (mise à disposition du robot tonte), 7 555 € HT (Opérations mécaniques sur les terrains de football d'honneur et d'entraînement pour les mois de février et mars) et 2630 € HT (Opérations mécaniques sur les terrains de football d'honneur et d'entraînement pour le mois de juin), soit un montant total de 19 085 € HT, correspondant à 22 902 € TTC, pour la saison 2026,
- d'autoriser Madame le Maire à signer l'ensemble des documents, contrats, devis et pièces afférents à la réalisation de ces prestations,
- de dire que les crédits nécessaires à cette dépense sont inscrits au budget primitif 2026.

Délibération n° 8-2026 : Acquisition d'un bien immobilier sis rue de la Treille

Madame le Maire informe le Conseil municipal que la Commune envisage l'acquisition d'un ensemble immobilier situé 59 rue de la Treille. Ce bien comprend une parcelle bâtie sur laquelle est édifié un bâtiment existant.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- autorise l'acquisition par la Commune d'un bien immobilier bâti sis 59 rue de la Treille, cadastré section OB 538 et OB 539, d'une superficie de 193 m² et 135 m2,
- fixe le prix d'acquisition à 400 000 € (quatre cent mille euros) hors frais de notaire conformément à l'accord du propriétaire,
- dit que les frais d'acte notarié seront supportés par la Commune,
- prend acte de la saisine du service des Domaines,
- autorise Madame le Maire à signer l'acte authentique d'acquisition ainsi que tout document afférent à cette opération,
- décide d'inscrire au budget communal les crédits nécessaires à la réalisation de cette acquisition.

Délibération n° 9-2026 : Ajustement du devis pour la réfection de la voirie de la rue des Prairies

- Reprise de la délibération n°31-2025 du 30 juillet 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver la révision du devis de l'entreprise Eurovia Alpes relatif à la réfection de la chaussée de la rue des Prairies, portant le montant à 49 793,56 € HT,
- d'autoriser l'émission d'un mandat complémentaire d'un montant de 286,21 € TTC au profit de l'entreprise Eurovia Alpes afin de régulariser la différence constatée.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Environnement, commission rapportée par Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA

Activités de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex.

La réunion Cadre de vie de la Communauté d'Agglomération s'est déroulée le 13/01/26.

Bilan du fonctionnement du pavillon de compostage installé à Divonne-les-Bains

Le succès de ce dispositif repose sur une forte implication locale.

Bilan de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) et de l'utilisation du site : mesdechets.paysdegex.fr

Le bilan global de la SERD est positif avec 315 personnes sensibilisées au cours de 10 événements.

Le bilan de la première année de fonctionnement du site mesdechets.paysdegex.fr met en évidence les pages les plus consultées et le volume d'utilisation des formulaires thématiques.

Municipalité

Le compte rendu intégral, approuvé par le Conseil municipal est consultable en mairie ou sur le site : www.challex.fr

Avancement des projets de déchèteries de Divonne-les-Bains, Péron et Versonnex.
Concernant la nouvelle déchèterie de Divonne-les-Bains, l'étude de compensation de zone humide a progressé.
La surface recréée pour la déchetterie de Péron permettra également d'intégrer en compensation une zone humide.
Montants 2025 de la compensation des communes au titre du ramassage des dépôts abandonnés au pied des équipements de collecte. Pour la Commune de Challex, la compensation s'élève à 983.80 €.
A Challex, les contrevenants identifiés reçoivent une lettre leur demandant de passer en mairie. Ils récupèrent alors l'objet de leur délit et reçoivent un avertissement.

Commission Associations : rapportée par Jocelyne BLAZER-BELTRAN
Jocelyne Blazer-Beltran nous rappelle les évènements passés et les évènements à venir, annoncés dans le Petit Challaisien.
Plusieurs formulaires de demandes de subventions ont été reçues en mairie.
La présidente et la secrétaire de la bibliothèque ont été reçues en mairie afin d'étudier ensemble les différentes problématiques auxquelles elles sont confrontées.

Commission urbanisme : rapportée par Brigitte FLEURY
Plusieurs dossiers sont en cours d'instruction.
Concernant l'implantation d'une antenne relais-mobile, espace Sanfély : une réunion a été organisée le 15.12.2025, en présence de la Municipalité, de la population, du concepteur/conducteur de travaux de Circet et de la société Orange. Le cadre légal a été clairement rappelé.

Conseil communautaire rapporté par Brigitte FLEURY
La prochaine séance aura lieu le 04.02.2026 pour le vote du budget.
Commission bâtiment, voirie : rapporté par Jean-Pierre SZWED
La porte coulissante de la bibliothèque est à réparer.
Les aménagements de l'Auberge continuent : nous avons sollicité 3 devis afin de résoudre les problèmes urgents d'assainissement. Une entreprise n'a pas souhaité répondre favorablement à la demande de travaux, la 2ème n'a pas répondu.
Seule la 3ème entreprise a accepté de les réaliser dans les meilleurs délais.
Pour rappel, la réfection de la rue des Fontanettes ne se fera, d'une part, que lorsque les constructions seront achevées et d'autre part, le service de l'agglomération a confirmé la mise en séparatif à l'horizon 2027, ce qui retarde notre intervention. Néanmoins, des sommes ont été provisionnées dans l'attente de la réalisation des travaux.

Commission Sécurité rapportée par Patricia ALTHERR
- Le dos d'âne de la rue de La Craz a été arasé pour se mettre en conformité avec la réglementation et un rétrécissement de chaussée a été opéré.
- Le projet de marquage de la Route de Pougny-Challex, pour protéger les cyclistes, est stoppé par le Département de l'Ain considérant que ce marquage n'a pas été autorisé officiellement.
- Rue de Champ Novaz : le marquage aurait dû être fait l'été dernier mais le fournisseur retenu s'est désisté.

Commission du Personnel rapportée par Françoise SUDAN
Le départ à la retraite d'un agent technique est prévu pour le 1er mai 2026.

DIVERS
Nous avons appris qu'un rassemblement à la mémoire des victimes de la catastrophe de Crans Montana a été organisé à Challex. Bien que nous soyons pleinement solidaires de cette tragédie, nous devons néanmoins rappeler que tout rassemblement sur la voie publique doit être annoncé préalablement à la Mairie.

La séance est levée à 21h44.

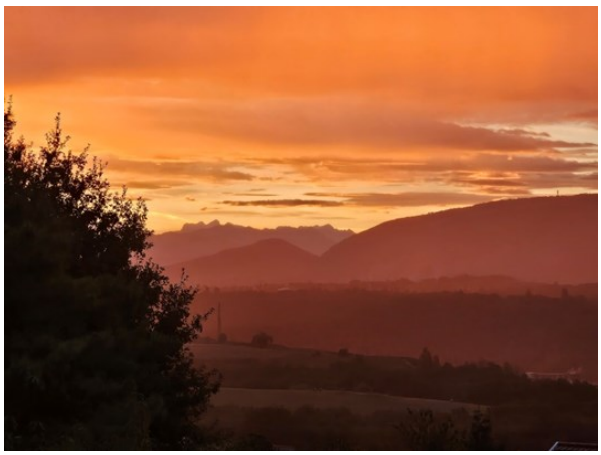


Photo de Brigitte Fleury

Infos de la Municipalité

Quand auront lieu les prochaines élections Municipales ?

En France, les votes auront lieu les **dimanches 15 et 22 mars**. Ceux-ci permettront aux citoyens majeurs d'élire leur Conseil municipal et leurs Conseillers communautaires.

Qui peut voter aux élections municipales ?
Pour pouvoir voter en France, vous devez **avoir au moins 18 ans** la veille du scrutin, **être domicilié dans la commune** et être inscrit sur la liste complémentaire municipale française.

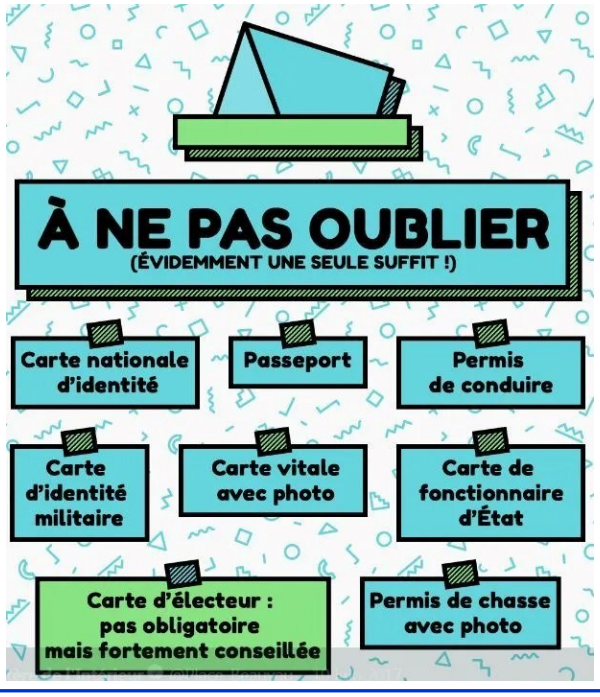
Les **ressortissants de pays membres de l'UE** sont autorisés à voter en France pour les élections municipales, à condition qu'ils soient inscrits sur les listes électorales françaises et domiciliés dans la commune dans laquelle ils souhaitent voter.
Les bureaux de vote seront installés à la Salle Jean-Antoine Lépine. Ils seront ouverts de 8h00 à 18h00.

Quel est le mode de scrutin pour les élections municipales en France ?
Les scrutins organisés les 15 et 22 mars prochains seront sur deux tours, les Conseillers municipaux ainsi que les Conseillers communautaires sont élus au suffrage universel direct.

Élections : papiers d'identité à présenter pour voter
Pour voter, vous devez prouver votre identité.
Les documents à présenter diffèrent selon que vous votez en France ou à l'étranger (poste consulaire ou ambassade), mais aussi selon votre nationalité et la taille de la commune.

Si vous êtes Français, pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans) avec photographie
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans) avec photographie
- Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- Carte d'identité d'élu local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité (en cours de validité) avec photographie ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire (en cours de validité)
- Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
- Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.



Infos de la Municipalité

Si vous êtes Européen, pour prouver votre identité au moment de voter (élections municipales ou européennes seulement), vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité valide délivrée par l'administration compétente de l'État dont vous êtes titulaire de la nationalité
- Passeport valide délivré par l'administration compétente de l'État dont vous êtes titulaire de la nationalité
- Titre de séjour (en cours de validité)
- Carte d'identité d'élu local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- Carte vitale (en cours de validité) avec photographie
- Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire (en cours de validité)
- Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
- Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.

Pensez à la procuration

Un électeur absent le jour d'une élection peut *voter par procuration*. Cela signifie qu'un autre électeur, qu'il a lui-même choisi, vote à sa place. L'électeur choisi doit voter selon les consignes données par l'électeur absent. L'électeur absent le jour de l'élection doit faire établir la procuration au plus tôt.

La personne qui donne procuration (le *mandant*) désigne librement la personne qui votera à sa place (le *mandataire*). Le mandataire doit toutefois répondre à 2 conditions liées à l'inscription sur les listes électorales et au nombre maximum de procurations.

Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant, mais pas forcément être électeur du même bureau de vote, ni du même arrondissement. Par ailleurs, le jour du scrutin, le mandataire ne doit pas détenir plus de 2 procurations, dont une seule établie en France,

par exemple: 1 procuration établie en France, ou 1 procuration établie en France et 1 procuration établie à l'étranger,

ou 2 procurations établies à l'étranger.

www. maprocuration.gouv.fr

Où faire la démarche ?

Le *mandant* peut se présenter :

- dans un commissariat de police ou une gendarmerie (où qu'il soit),
- ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail.

Comment faire la démarche ?

Le mandant doit se présenter **en personne** auprès des autorités compétentes.

La démarche s'effectue à l'aide d'un formulaire.

Le mandant a la possibilité :

- de se rendre auprès des autorités et de remplir le formulaire papier fourni sur place,
- ou de remplir puis d'imprimer le formulaire disponible sur internet, avant de se rendre auprès des autorités compétentes.

A télécharger sur **www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675**

Dans quels délais faire la démarche ?

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration.

Même si une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'au jour du vote, en pratique, le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si la mairie ne l'a pas reçue à temps.

Toutefois, le *mandant* peut aussi l'établir pour une durée limitée.

Pour un scrutin

Le mandant indique la date du scrutin et précise si la procuration concerne, le 1er tour, le 2nd tour ou les 2 tours.

Il est possible de choisir le même *mandataire* pour les 2 tours de l'élection ou bien un mandataire différent pour chaque tour.

Pour une durée limitée

La procuration peut aussi être établie pour une durée déterminée. Le mandant doit attester sur l'honneur qu'il est de façon durable dans l'impossibilité de se rendre à son bureau de vote.

La durée maximum de la procuration est de 1 an.

Rien n'interdit au mandant de faire établir sa procuration pour une durée plus courte (3 ou 6 mois par exemple).

Résiliation

Le mandant peut résilier sa procuration (pour changer de mandataire ou pour voter directement) selon les mêmes formalités que pour son établissement.

Infos de la Municipalité

Mars Bleu 2026

Mars Bleu est le mois de prévention et de **dépistage du cancer colorectal,** qui touche chaque année plus de 47 000 personnes en France. Détecté tôt, il se guérit dans 9 cas sur 10 ! Ce dépistage est simple, indolore et se fait chez soi.
Il se développe dans le côlon ou le rectum (gros intestin) à partir de polypes (dont la taille joue un rôle important). Ce cancer peut rester silencieux pendant plusieurs années.

Cette maladie touche autant les femmes que les hommes !

Ce dépistage s'adresse à toutes les femmes et tous les hommes âgés **de 50 à 74 ans**, à risque moyen c'est-à-dire ne présentant ni antécédents personnels et ou familiaux ni facteurs de risque particulier.

Il permet de déceler les lésions au stade précoce, et bien avant que des symptômes apparaissent.

Tous les 2 ans, vous recevez un courrier de votre organisme d'assurance maladie (CPAM, MSA, MGEN…) vous invitant à vous faire dépister.

3 modalités s'offrent à vous pour vous procurer gratuitement le kit :

- Auprès de votre médecin (généraliste ou gastro-entérologue),
- Chez votre pharmacien,
- En ligne sur **monkit.depistage-colorectal.fr**

En fonction des antécédents personnels ou familiaux et des habitudes de vie, le professionnel de santé évaluera votre niveau de risque de développer un cancer colorectal. Il vous orientera vers la modalité de dépistage ou de surveillance la mieux adaptée à votre situation

Le kit contient une enveloppe avec un tube de prélèvement.

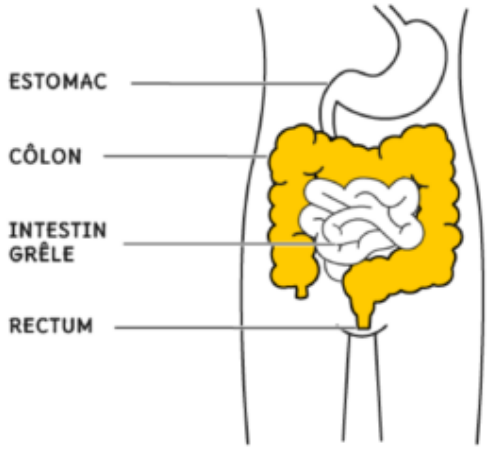
- Prélevez un petit échantillon de selles.
- Inscrivez la date de prélèvement.

Glissez le tout dans l'enveloppe T fournie (gratuite et préaffranchie).

Vous recevrez un SMS du laboratoire avec un lien vous permettant de consultez vos résultats en ligne sous 15 jours environ. Votre médecin reçoit également vos résultats via messagerie sécurisée (à condition d'indiquer ses coordonnées).

- **Test négatif (96 % des cas) :** rien d'anormal a été détecté (pas de sang dans les selles). Vous serez invité à refaire le test dans deux ans.
- **Test positif (4 % des cas)** : du sang a été retrouvé dans les selles. Cela ne signifie pas forcément que c'est un cancer. Votre médecin vous orientera vers un gastro-entérologue pour effectuer une coloscopie afin de vérifier la présence éventuelle de polypes et, si besoin, les retirer avant qu'ils ne se transforment en cancer.

Où se situent le colon et le rectum ?



Qu'est ce qu'un polype



Vie associative

Le Sou des écoles

Le Sou des écoles vous invite à sa soirée

Blind Test – 2 ème édition !
Vous avez adoré l'événement l'an dernier ?
Préparez-vous à encore plus de fun cette année !

Vous n'avez pas pu y participer ?
C'est le moment de vous rattraper, inscrivez-vous vite !
Nouvelle édition = nouveau concept !
Un Blind test revisité : de la musique, mais aussi des quiz sur des thèmes variés et quelques pas de danse pour pimenter la soirée .
Seul(e) ou en équipe, tout le monde est le bienvenu.
Bonne humeur et éclats de rire garantis !

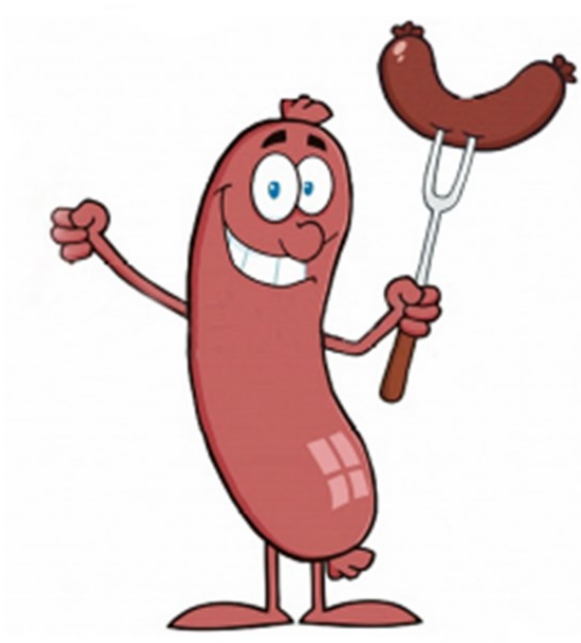
Rendez-vous le **vendredi 13 mars** – on compte sur vous !
Participation libre.
Planches apéro sur place.



Les Bourrus de Mucelle

CHALLEX
PLACE DE MUCELLE
SAMEDI 7 MARS 2026
DES 10 H 30

FABRICATION ARTISANALE ET VENTE DE BOUDIN



DEGUSTATION SUR PLACE
RACLETTE-CREPES
TOMBOLA

14€ l'assiette de boudin soit environ 1 mètre

Compote de pommes offerte

Les Petites Scènes



Comme chaque année avant les fêtes, des élèves des Petites Scènes ont eu le plaisir de se produire aux Cyclamens pour une petite représentation placée sous le signe du partage. Ce rendez-vous désormais attendu est devenu une belle tradition, appréciée aussi bien par les résidents que par les jeunes comédiens.
À travers une série de scènes mimées, les élèves ont fait voyager le public sur des musiques d'hier et d'aujourd'hui ; sans paroles, mais avec un beau jeu d'expression !
Cette rencontre intergénérationnelle, renouvelée chaque année, reste un temps fort, riche en émotions et en échanges, rappelant combien l'art et la culture créent des liens précieux entre les générations.





Chez les plus grands :
La troupe adulte des Petites Scènes a rencontré un franc succès le 23 janvier dernier au Festiâtre, près de Grenoble, avec la **célèbre comédie** :

Cuisine et Dépendances

Jouée à guichets fermés, la représentation a reçu un très bel accueil du public, conquis par le rythme et l'humour de la pièce, ainsi que par l'énergie communicative des comédiens.
La troupe adulte des Petites Scènes poursuivra sa tournée et vous donne rendez-vous lors de ses prochaines représentations :

- 28 mars 2026 à 20h30 au festival de Cuisery
- 26 avril 2026 à 20h30 à Ornex

La troupe ados n'est pas en reste et présentera sa pièce *Coulisses et Capulet* :

- 15 mars 2026 à Sennecey-lès-Dijon
- 13 juillet 2026 à Saint-Martin-de-Seignanx
- 16 juillet 2026 à Saint-Aubin-de-Médoc

Un bel agenda théâtral à ne pas manquer, porté par la passion et l'enthousiasme des comédiens des Petites Scènes, petits et grands !
Photos : Aurore Lair



Union Sportive de Challex



Poivre & Sel

Après une journée de « St-Valentin » couverte de roses en février l'association propose de mettre à l'honneur les produits de la Bresse en débutant par une fondue bressane au mois de mars et en nous déplaçant à l'Ancienne Auberge 1900 de Georges Blanc à Vonnas pour notre rencontre d'avril.
Qu'il soit bien entendu, c'est l'Auberge du village et non le resto gastronomique qui nous accueillera ! Nous nous déplacerons en car avec visite du Monastère de Brou dans la matinée, repas à Vonnas et peut-être une surprise dans l'après-midi, sur le chemin du retour. Le comité y réfléchit.
Tous les renseignements seront apportés dans le Petit Challaisien d'avril mais, comme d'habitude, cette sortie d'un jour est ouverte à tous et vous pouvez déjà vous inscrire auprès de Josiane Davet (environ 100 €) .



Pour ces deux rencontres:

Mardi 10 mars dès 11h00 à la Salle St-Maurice (fondue Bressane)

Mardi 14 avril, sortie ouverte d'un jour en car (Vonnas)

Veuillez vous inscrire auprès de Josiane Davet :

josianedavet@orange.fr
ou Tél. au **06 70 62 60 65**

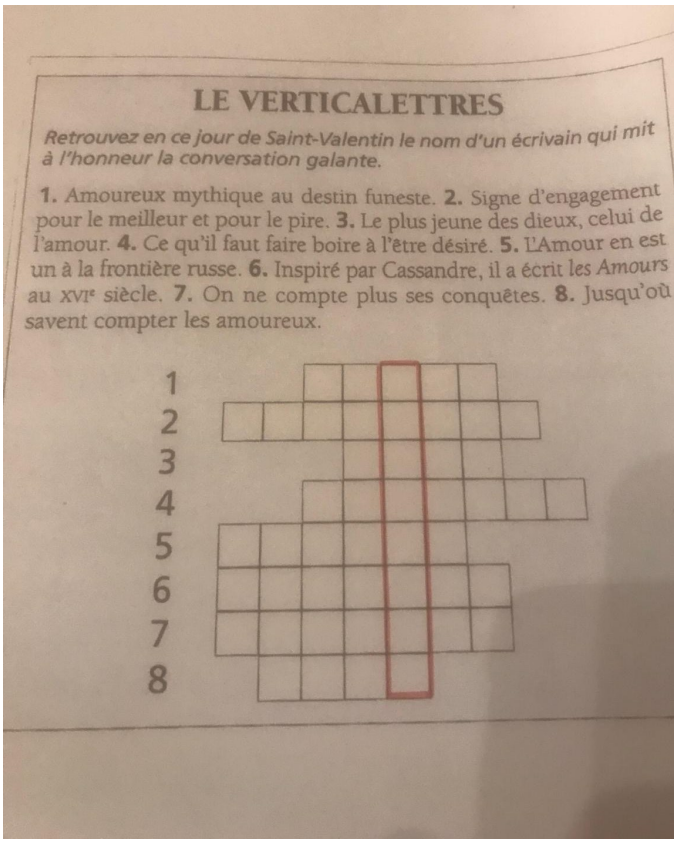
Dernier délai jeudi 5 mars en soirée pour la fondue Bressane.

Notre atelier pour le Téléthon 2026 a débuté lundi 16 janvier avec 12 personnes dans la grande salle de la Maison Des Sociétés. Autour du thème « CUISINE » nous allons confectionner des tabliers, des sets de table, des linges de vaisselle, des maniques, etc. Si des personnes sont intéressées par ce projet qu'elles n'hésitent pas à nous rejoindre

le lundi de 14h00 à 17h00

Il n'est jamais trop tard pour faire travailler nos méninges aussi nous vous proposons l'exercice soumis à nos Valentines et Valentins le jour de notre dernière rencontre. Ils se sont très bien débrouillés ; la preuve qu'ils sont encore bien vaillants !
Courage à tous et à bientôt.

Pour le Comité, Eliane Dallemagne



LE VERTICALETTRES

Retrouvez en ce jour de Saint-Valentin le nom d'un écrivain qui mit à l'honneur la conversation galante.

1. Amoureux mythique au destin funeste. **2.** Signe d'engagement pour le meilleur et pour le pire. **3.** Le plus jeune des dieux, celui de l'amour. **4.** Ce qu'il faut faire boire à l'être désiré. **5.** L'Amour en est un à la frontière russe. **6.** Inspiré par Cassandre, il a écrit *les Amours* au XVIe siècle. **7.** On ne compte plus ses conquêtes. **8.** Jusqu'où savent compter les amoureux.

1
2
3
4
5
6
7
8

Les Ornithos de Challex

Ce mois-ci, les Ornithos de Challex fêtent leurs deux ans d'existence ! Nous ne les avons pas vus passer, tant notre emploi du temps a été chargé et varié ! Nous tenons à remercier les membres qui nous ont aidé et sommes toujours à la recherches de volontaires, car nos activités gardent un rythme soutenu et des bras supplémentaires sont toujours les bienvenus ! Nous avons débuté l'association avec une quinzaine de membres, nous sommes maintenant 43 !

Sortie au Moulin de Vert

Le dimanche 1er février, nous avons effectué notre première sortie de l'année. 11 membres y ont participé, dont trois nouveaux ayant fraîchement adhéré à l'association. Nous nous sommes retrouvés au parking de l'usine d'incinération des Cheneviers. Après une courte visite sur le barrage de Verbois, pour observer les oiseaux qui se trouvaient sur la retenue d'eau, entre autres des grands cormorans, fuligules morillons, grèbe huppés et castagneux, harles bièvres et quelques autres, nous avons suivi la rive gauche du Rhône, jusqu'aux différents étangs du Moulin de Vert. Le long du chemin, nous avons rencontré des tarins des aulnes, vu plusieurs pics épeiches et divers autres oiseaux qu'il serait trop long de citer, une trentaine d'espèces en tout. Sur l'un des étangs, un canard chipeau et un mandarin, ce dernier probablement échappé d'un parc (Bois de la Bâtie ?). Tout à coup, le Graal ! Un butor étoilé est aperçu au loin, dans une zone de roseaux ! Certains observateurs ne le voient pas, mais après quelques descriptions, tout le monde y a cru et l'a photographié ! Arrivé à la maison et après avoir chargé les photos et agrandies à l'ordinateur, la joie est retombée… Ce n'était qu'un amas de roseaux un peu plus foncés que les autres :-(… À croire que le butor en question a dû se poster là quelques heures et les roseaux ont pris la forme de sa belle silhouette… Si vous voulez le voir, vous pouvez toujours consulter l'article des Ornithos dans le PC de décembre 2025 !

Jean-Luc Altherr

Les Ornithos de Challex en Classe (Cession 2).

Au début du mois de décembre, nous étions intervenus à l'école primaire de Challex dans les classes de Mmes Élise et Leslie pour présenter le groupe des Ornithos de Challex et surtout pour parler Oiseaux et jouer Oiseaux. Devant l'enthousiasme général de tous ainsi que de nous-mêmes, un rendez-vous a été pris pour une autre intervention en janvier 2026. En plein hiver quand la température descend sérieusement, nos oiseaux des jardins ont peut-être besoin d'un peu d'aide. Donc, l'idée est que chaque enfant réalise une boule de graines.

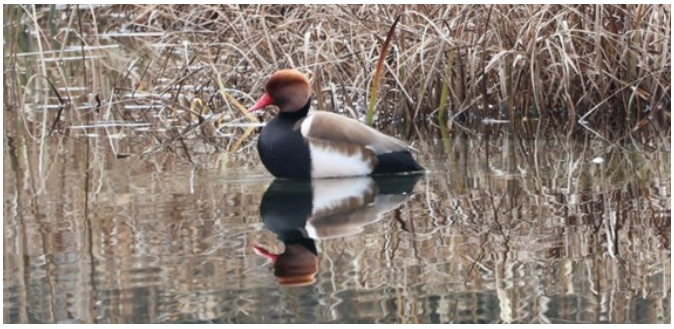
Quelques jours avant la classe, avec Fanny, nous avons bien étudié notre affaire, trouvé de la margarine, des graines à oiseaux. Un essai est fait à la maison, super, c'est facile ! Le mardi 27 janvier, nous débarquons avec notre matériel à l'école, d'abord Jean-Luc lance quelques questions, histoire de voir ce qui a été mémorisé lors de notre passage au mois de décembre. Puis, étude des différents aspects morphologiques de nos oiseaux en rapport avec leur habitat et leur nourriture, forme des becs, type de pattes, taille, etc. Tout le monde est bien attentif. Puis après la «récré» confection des boules de graines… Alors là, tout se complique. Ne pensez surtout pas que nos élèves ont de la difficulté; nous n'avions pas pensé à la température ambiante en classe, il fait chaud; donc façonner nos sphères à l'aide de la margarine… Le gras fond. Il a fallu être très rapide. Mais nos brillants marmots s'en sont très bien sortis et au final chacun a pu façonner la sienne. Il n'y a plus qu'à attendre la prochaine vague de froid polaire pour les poser. Notre étape suivante sera la construction de nichoirs à mésanges.

Pascal Sprungli

Suite à un impératif familial de l'un des membres du Bureau, l'Assemblée Générale des Ornithos de Challex, prévue initialement le jeudi 26 février, a été reportée au mardi 10 mars, à 20h00 à la Maison des Sociétés.

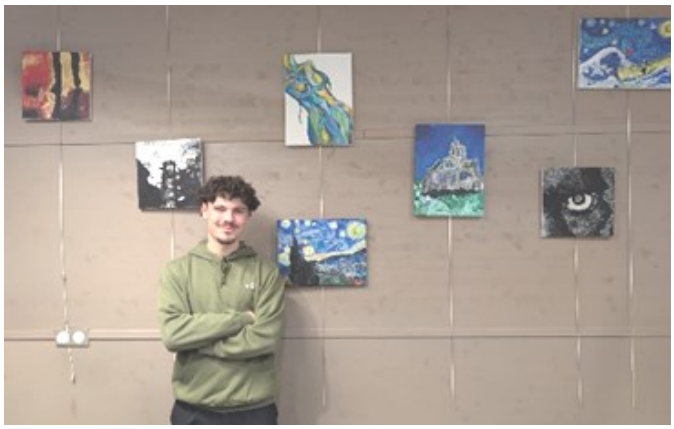


Tarin des aulnes : Photos de Jean-Luc Altherr



Nette rousse : Photos de Jean-Luc Altherr

Bibliothèque municipale Point Virgule



Alexis, 19 ans, étudiant en école de design à Lyon est venu nous présenter ses tableaux. Ses parents nous ont révélé quelques anecdotes amusantes lors de ce vernissage. Alexis n'avait pas de prédispositions à la peinture mais à 17 ans, il a commencé à reproduire la nuit étoilée. Découvrant qu'il avait reproduit une reproduction, il a recommencé plusieurs fois, jusqu'à trouver un style à lui en s'inspirant de plusieurs artistes pour créer une seule œuvre. Son dernier tableau, cadeau de fête des mères, a fait l'unanimité vendredi soir. Saurez-vous retrouver les 4 peintures qui l'ont inspiré ??





Les NOUVEAUTES de mars

ROMANS ADULTES
L'amour et la fureur de Martin Suter
Fauves de Mélissa da Costa
Le visage de la nuit de Cécile Coulon
Je suis Romane Monnier de Delphine de Vigan
Les petites musiques de Roland Buti
Les belles promesses de Pierre Lemaitre
Par où entre la lumière de Joyce Maynard
ROMAN POLICIER
Tout brûle de Juan Gòmez-Jurado
BD ADULTES
L'intranquille Monsieur Pessoa de Barral
Genève, De Rouseau à nos jours de Wazem
Voltaire, le culte de l'ironie de Beuriot, Richelle
BD JEUNESSE
A cheval ! de L. Dufreney, Miss Prickli
Rugbymen, T 4 de Beka, Poupard
Ping ! T 1 de Axel et Bloz
Mi-Mouche de Cazot, Maurel
Les combats invisibles de Merakchi, Mashi, Alliane
MANGA
Ma Mamie adorée, T 2 de Junko Honma
Hamster et boule de gomme, T 2 de Humahamu
Petit Requin, T 2 de Penguin box
LIVRES JEUX
Questions – Réponses ! Les châteaux forts de Vandewiele
ALBUM ENFANTS
Je suis une coccinelle de Okumoto, Ishibe

Les activités de mars

Les lectures de **Graine de lecteur** se poursuivent en mars lors des permanences : les bénévoles proposent la lecture des 5 livres pour les 0-3 ans et les 3-6 ans pour que ces derniers (et leurs parents) puissent voter pour leur **livre préféré**
Un grand merci aux participants !!
Nous vous rappelons que le **prix littéraire gessien « Entre lignes »** prendra fin le 5 mars, il est temps pour les participants de voter !!

Scannez- moi pour nous rejoindre sur Facebook et suivre nos actualités et animations

Nous aurons le plaisir d'accueillir les œuvres de
Maria Luisa Godoy,
artiste challaisienne. Venez découvrir ses tableaux et discuter avec elle lors de son vernissage le **vendredi 20 mars à 18h30**

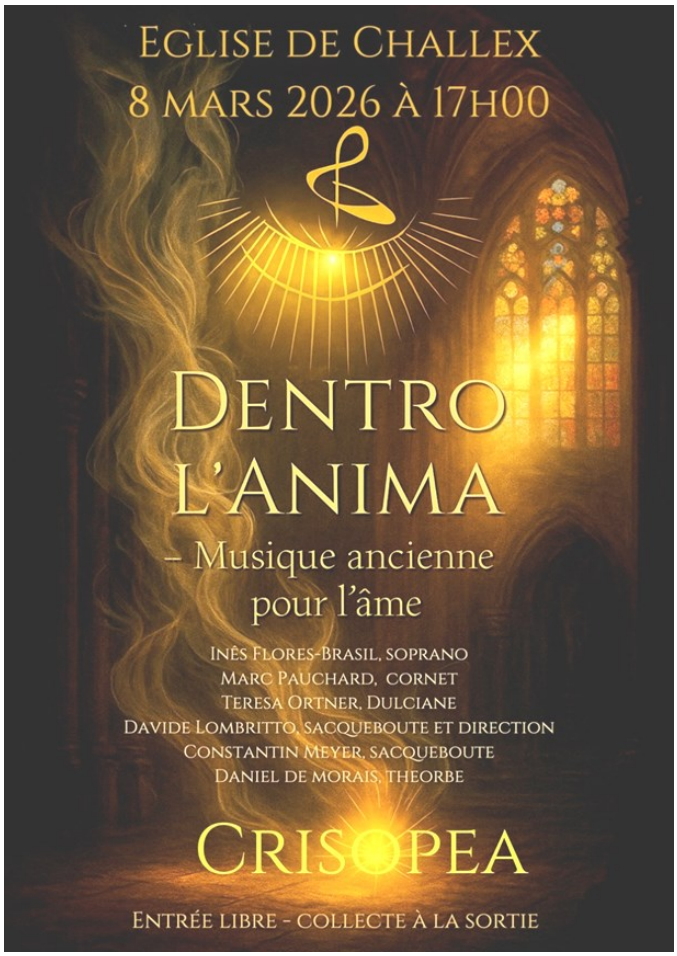
La Lyre Challaisienne

Une belle occasion d'entendre

un ensemble de musique ancienne en

l'église de Challex
le dimanche 8 mars à 17h00

mené par le directeur de la Lyre, Davide Lombritto, fondateur de l'ensemble Crisopea. Ce concert sera une immersion musicale au cœur de l'âme humaine. Le programme invite l'auditeur à traverser les paysages contrastés de l'intériorité humaine, guidé par des œuvres vocales et instrumentales de la Renaissance et du début du Baroque.



Association Gymnastique de Challex

L'association **'Zumba Movin'** & **l'association Gymnastique de Challex** (l'AGC) organisent une **Zumba** Masterclass Caritative **au profit intégral de La Ligue Contre Le Cancer** de l'Ain **le**

Dimanche 8 mars

(Journée Internationale des droits des femmes)
de 11h00 à 12h00 à la salle Jean-Antoine Lépine.

Ouverte et accessible à tous (tous niveaux). Participation de 10€/personne à l'entrée, directement dans l'urne de la Ligue.
Venez partager un moment sportif dans la bonne humeur et bouger sur des rythmes latinos pour la bonne cause !

Nous proposons ces Zumba Masterclass Caritatives depuis maintenant 3 ans dans tout le Pays de Gex et nous avons le plaisir de venir à Challex grâce au soutien de la Commune, de l'AGC et de Marjorie, qui sera évidemment présente pour cet événement !
Nous les remercions chaleureusement et vous attendons nombreux et nombreuses !

Zumba Movin & l'AGC



La Grappe

La Grappe vous dit 510 fois MERCI !

Et oui, vous étiez 510 à franchir les portes de la Salle Jean-Antoine Lépine pour les soirées fondue.
Est-ce que nous avons pris beaucoup de plaisir à vous recevoir pour ces 2 soirées ? C'est un grand oui !!
La Grappe espère que vous avez passé une belle soirée à nos côtés et que vous avez aimé déguster nos fondues !
Si ça vous a plu au point de nous rejoindre, n'hésitez pas à venir assister à notre



Assemblée Générale vendredi 13 mars
à la Maison Des Sociétés à 20h00.

Nous vous disons à tout bientôt pour le 14 juillet !





Un week-end de rencontres artistiques

Le week-end dernier, Challex a accueilli un événement culturel rassemblant plus de vingt artistes venus présenter leurs créations. Peinture, sculpture et arts créatifs ont attiré de nombreux visiteurs dans une ambiance conviviale et ouverte à tous.



Cette initiative est née de la volonté de proposer à Challex un rendez-vous culturel de ce type, encore peu fréquent dans la commune. L'objectif était de créer un moment accessible, fédérateur, permettant de mettre en lumière la création artistique sous différentes formes et de favoriser les rencontres autour de l'art.
Les artistes présents venaient principalement du Pays de Gex, du bassin genevois et de la Haute Savoie. Ils présentaient une grande diversité de pratiques, de supports et de matériaux, offrant aux visiteurs un panorama riche et varié de la création contemporaine. Cette multiplicité des approches faisait partie intégrante du projet, afin de toucher un public large et curieux. Tout au long du week-end, plusieurs artistes ont également proposé des démonstrations.







Les visiteurs ont ainsi pu suivre le processus créatif d'une œuvre, de ses premières étapes jusqu'à sa réalisation finale. Ces moments ont été particulièrement appréciés, permettant de mieux comprendre le travail artistique et d'échanger directement avec les créateurs. Merci à eux pour leur implication.



La fréquentation a été soutenue et les retours très positifs. Le public a salué la qualité des œuvres présentées ainsi que l'atmosphère simple et chaleureuse qui régnait sur l'événement.
La Commune tient à remercier l'ensemble des artistes pour leur engagement et leur générosité, ainsi que les bénévoles de l'association des Ch'amis Gessiens qui ont contribué au bon déroulement de ce week-end.



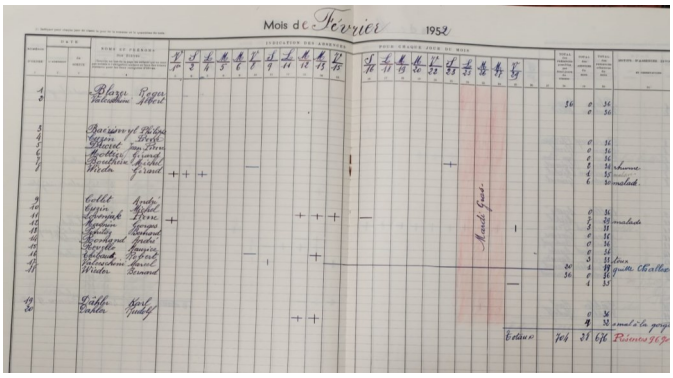
Evènements et sorties

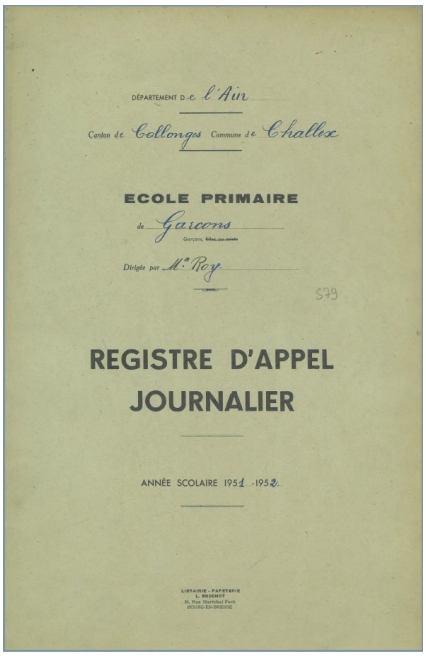
A tous les conscrits de 1955, 1956, 1957

Chers conscrits des classes de l'école primaire de Challex.
Seriez-vous intéressés à passer un agréable moment autour d'un repas amical avec vos conjoints ?

Cela se fera en deux temps :
Premièrement, contactez un des numéros de téléphone ci-dessous pour signaler votre intérêt:
François : **06 66 67 82 90**
Jean-Luc : **06 35 79 30 86**

Deuxièmement : en fonction du nombre de personnes inscrites, nous fixerons une date et nous vous recontacterons.





Conscrits en fête – Classes en 6 et 1

Week-end festif à Roanne – 23 & 24 mai 2026

Les conscrits des **classes en 6 et 1** vous donnent rendez-vous pour une **escapade festive et conviviale à Roanne** le **week-end des 23 et 24 mai 2026** !

Départ **samedi à 6h00** en car pour une première journée riche en découvertes :

balade dans le vieux Roanne,
dégustation de la fameuse praluline, puis croisière sur le canal.
La journée se terminera en beauté avec la visite d'un vignoble, accompagnée d'une dégustation.

Le dimanche, cap sur le magnifique **village d'Ambierle**

une matinée découverte, suivie d'un
déjeuner-spectacle haut en couleur avec 2 heures de show, dans une ambiance garantie !

- **Tarif : 390 €**, comprenant **transport en car, hébergement et tous les repas**.
- **Inscriptions jusqu'au 19 mars 2026**

Un week-end placé sous le signe de la bonne humeur, du partage et de la fête… à ne surtout pas manquer !

Hofer Rose-Marie **06 70 94 75 41**
& Monnier Coco **06 37 74 67 42**



Memento

Challex au quotidien

Mairie de Challex
216, rue de la Mairie
04 50 56 30 10 ~ **challex@challex.fr**
Lundi 9h00-12h30
Mardi 9h00-12h30 14h00-19h00
Mercredi 9h00-12h30
Jeudi 14h00-19h00
Vendredi 9h00-12h30
Le marché communal hebdomadaire
Tous les mardis sous la Halle de 16h00 à 19h30
Bibliothèque municipale
09 74 04 42 36 ~ bibliochallex@gmail.com
Mercredi 16h00-19h00
Vendredi 16h00-19h00

Auberge « les 7 Merveilles » 04 79 19 70 90
Horaires du restaurant, réservations, fondue et vente de pizzas :
www.Aubergedes7merveilles.com
Horaires du dépôt de pain, pâtisserie, traiteur :
Lundi 8h00/14h00
Mardi 8h00/14h00
Mercredi : **fermé**
Jeudi : 8h00/14h00 18h00/20h00
Vendredi : 8h00/14h00 18h00/20h00
Samedi : 8h00/14h00 18h00/20h00
Dimanche : 8h00/14h00 18h00/20h00

Ecole : 04 50 56 44 32
Garderie : 06 83 45 81 81
Inspection de l'éducation nationale
Circonscription du Pays de Gex : 04 50 40 76 60

Maison de retraite médicalisée Les Cyclamens :
04 50 56 46 50

Collecte des déchets sur la commune
Mercredi soir dépôt des conteneurs
Jeudi matin, ramassage des déchets ménagers
Demande de bacs à ordures ménagères, tri, compostage ou anomalie : 04 50 40 95 00
www.monservicedechets.com
Pour les problèmes de collectes :
collecte@paysdegexagglo.fr

Déchetterie de Péron : 04 50 59 14 64
(badge obligatoire)
Eté (de Mars à Octobre)
Lundi à vendredi : 8h30 à 12h - 13h45 à 18h
Samedi : 8h30 - 18h
Dimanche : 9h - 12h ***Fermée les jours fériés***

Allo encombrants non recyclables : 04 50 20 65 86
www.agcr.alfa3.fr

Déchetterie de Saint Genis-Pouilly : 04 50 42 09 41
Recyclage : www.sivalor.org

Horaires pour les engins motorisés et bruyants
(tondeuses, taille-haies, tronçonneuses...) :
pour le bien-être de tous, veuillez les respecter
Lun-ven. 8h00-12h00 14h00-19h30
Samedi 9h00-12h00 15h00-19h00
Dimanche et jours fériés 10h00-12h00

Centre du Service National : 09 70 84 51 51 ou
cns-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr
Recensement obligatoire dès 16 ans auprès de la mairie

Contacts d'urgence

Appel d'urgence européen : 112
SAMU 15 : urgences médicales-médecin de garde
SAMU – urgences sociales et hébergements : 115
http://challex.info/urgence

Pompiers : 18
Police 17
Gendarmerie Thoiry : 04 50 42 12 01
117 rue des Chenaillettes 01710 Thoiry
8h00 - 12h00 / 14h00-18h00 du lundi au samedi
9h00 - 12h00 / 15h00-18h00 dimanche, jours fériés
Gendarmerie Collonges : 04 50 59 63 03
162 Rue de l'Eglise 01550 Collonges.
Mardi et jeudi : 8h00 à 12h00
Dimanche : de 9h00 à 12h00
Centre antipoison (Lyon) : 04 72 11 69 11
Signalement de logements indignes : 0806 706 806
Signalement violences conjugales : 3919
Enfance en danger : 119
Urgence vétérinaire : 3115
Pharmacies de garde : 3237
Services des Centres Départementaux de Solidarité de Gex et Ferney-Voltaire : 3001

Maison Médicale de Garde, centre de soins immédiats du Pays de Gex
Hôpital local du Pays de Gex ,160 rue Marc Panissod, Gex
Tous les jours, **sur RDV auprès du centre 15**

Cabinet infirmier de Saint Genis Pouilly sur RDV 04 50 42 04 02
Cabinet infirmier de Collonges sur RDV au domicile ou au cabinet
04 50 56 71 64 **ou** 06 84 15 01 95 **ou** 06 08 61 74 99
Infirmières libérales, cabinet de Péron sur RDV
04 79 19 95 07 ou 06 49 45 49 09
CHAL : Centre Hospitalier Alpes-Léman
Site de Contamine-sur-Arve : 04 50 82 20 00

Memento

Contacts d'urgence

CHANGE : Centre Hospitalier Annecy Genevois (Site de Saint Julien-en-Genevois) : 04 50 49 65 65
Hôpital Privé Pays de Savoie Annemasse : 04 50 83 43 43
Hôpital Cantonal GE : +41 22 372 33 11
Hôpital de La Tour à Meyrin GE : +41 22 719 61 11
Groupement transfrontalier européen : 08 92 70 10 74

Services aux usagers

SIEA (Syndicat Intercommunal d'Energie de l'Ain) : Service Client : 04 74 45 09 07
Régie des eaux gessiennes (eau, assainissement) 04 85 29 20 00
Site de l'agglo : **paysdegexagglo.fr** puis accueil et faites votre choix
AGCR (recyclage solidaire de textile en bon état à Saint Genis-Pouilly, 129 rue du Tiocan) : 04 50 28 20 50
Horaires de la boutique :
Mercredi, jeudi et vendredi 13h00-17h30
Samedi 8h45-14h15
Horaires dépôts :
Lundi, mercredi, vendredi 8h30-12h30/14h00-17h45

Ressourcerie du Pays de Gex : 04 81 50 02 51
290 rue de Perruet - ZA de la Maladière 01210 Ornex
Collecte des **objets en bon état** (sauf textile): mobilier, jouet, électroménager, outillage, vaisselle, livre... pour y être nettoyés, réparés, et remis en vente à la boutique . **www.pays de gexagglo.fr**
Ressourcerie à Ornex :
Dépôt : mardi au samedi : 8h30—17h30
Achat en boutique :
Mardi: 14h30 - 17h30
Mercredi et vendredi: 9h - 12h30 / 14h - 17h30
Jeudi: 14h - 17h30
Samedi: 9h - 17h30
Déchèterie de Saint Genis Pouilly : dépôt le mardi après-midi, mercredi, vendredi et samedi (9h à 12h et 13h15 à 17h) où vous serez accueilli par un agent de la ressourcerie
Déchèterie de Péron : dépôt le 1er jeudi du mois (9h à 12h et 13h15 à 17h) où vous serez accueillis par un agent de la ressourcerie, dans leur véhicule
Ramassage à domicile pour les meubles volumineux en bon état, en prenant sur RDV au 04 81 50 02 51

Conseils juridiques gratuits
(CIDF-CDAD-ADIL-avocat-conciliateur de justice)
Sur RDV au 04 50 41 35 86

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CAP) : 3646

Horaires du bus La Plaine-Challex : **www.tpg.ch**
Transport à la demande :
Centrale de réservation : 0800 00 67 59
du lundi au vendredi de 8h00/12h00 et de 14h00/17h00 hors jours fériés ou **www.transportsdelain.fr**
CAF
Pour contacter la CAF, **composez le 3230 (prix d'un appel local)**. Les téléconseillers vous répondent du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30.

Maison des Services Publics Pays de Gex Agglo :
Pour faciliter vos démarches
167 rue de Genève 01170 Gex
Sur RDV au 04 50 99 99 72

CLIC : **C**entre **L**ocal d'**I**nformation et **C**oordination gérontologique : 04 50 41 04 04

Maison des Usagers Gessiens (MUG)
200 rue Edouard Branly, Technoparc,
01630 Saint Genis-Pouilly
Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Le mercredi et le vendredi de 8h30 à 17h30
Ce lieu concerne les déchets et la régie des eaux.

Aéroport de Genève renseignements divers : **GVApp**
SOS ANIMAUX : 04.50.41.74.80
https://www.sosanimauxpaysdegex.com/fourriere-pays-de-gex.html
Adoption avec les Ch'amis Gessiens :
06.17.96.19.34 ou 06.88.75.92.70
Le Petit Challaisien est publié par la commune de

Rédaction

Challex.
Directeur de publication : Madame le Maire
Rédaction : Commission Communication / Comité de lecture
Impression : Imprimerie Piétri (Gex)
Distribution : service de la Commune
Tirage : 750 exemplaires
Le Petit Challaisien est distribué aux habitants et consultable sur le site Internet **www.challex.fr**

Pour le prochain numéro du Petit Challaisien d'avril, merci de transmettre vos articles par courrier électronique à :

lepetitchallaisien@challex.fr
au plus tard le :
dimanche 15 mars